POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Reims, le 25 septembre 2026

Le groupe Cérèsia place l'amélioration de la santé, de la sécurité des personnes et des biens au cœur de ses préoccupations pour toutes ses activités.

La démarche engagée pour le management de la santé et sécurité au travail ainsi que pour la sûreté des installations permet une amélioration continue de la performance.

L'implication collective de l'ensemble des services (exploitation, production, supports) est indispensable pour la pérennisation des résultats acquis et la poursuite des progrès sur ces sujets.

Cette démarche s'applique en cohérence avec la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) du groupe Cérèsia.

LES ENGAGEMENTS DE CERESIA

- Favoriser un environnement de travail sûr respectant la santé et la sécurité des salariés.
- Former chaque personne afin qu'elle sache réaliser son travail de manière sûre et saine.
- Répondre aux obligations réglementaires et autres exigences.
- Concevoir et construire les nouvelles installations et équipements conformément au respect des exigences de santé et de sécurité.
- Mener des actions de prévention des risques pour la sécurité des salariés et pour la sûreté des installations.
- Maintenir un indicateur Sécurité dans les critères d'intéressement du personnel.
- Encourager les managers à promouvoir la sécurité et les comportements vertueux au sein de leurs équipes.
- Evaluer et améliorer son système de management de la sécurité.

LES OBJECTIFS DE CERESIA

- Tendre vers un taux de fréquence des accidents au travail égal à 0.
- Poursuivre l'évolution de notre système d'amélioration continue de la santé et de la sécurité en lien avec la CSSCT.
- Poursuivre l'évolution des actions de prévention liées à la sûreté des installations.

L'adéquation de la politique santé et sécurité est examinée à l'issue d'une revue de Direction HSE annuelle. Le service HSE veille à l'efficacité du système en vue du respect des engagements et des objectifs.

Le Directeur Général,
Stéphane MICHEL